Cher.e.s étudiant.e.s,

Vous envisagez une mobilité d'études et, dans le cadre de votre candidature, vous devez préparer un programme d'études.
Je vous invite à parcourir d'abord toutes les informations qui sont disponibles sur le site du BRI de l'Institut de psychologie. Ci-dessous vous trouverez également quelques conseils pour élaborer ce programme d'études sur la base du document descriptif des équivalences (disponible sur le site du BRI).
À ce stade de votre candidature, il n'est pas nécessaire que je valide votre programme d'études. Vous devez être capable de faire une proposition sur la base des informations qui sont déjà à votre disposition. Bien sûr, je reste disponible pour des questions précises pour lesquelles vous n'avez pas trouvé de réponses sur le site.

Quelques conseils pour élaborer le Programme d'étude dans l'Université d'accueil

- Votre descriptif des équivalences doit comporter la description du contenu des cours que vous avez choisis.
- Sauf quelques exceptions, un maximum de 10 cours sur l'année (5 par semestre).
- Parfois les UE ne correspondront pas parfaitement, c'est normal. Néanmoins, elles doivent, dans la mesure du possible, être le plus proches possible.

- Vous partez en L3 : vous avez donc 2 ans d'études derrière vous. Choisir des UE d'introduction n'est pas recommandé, au risque de refaire ce que vous avez déjà fait dans votre université d'origine. Il est recommandé de choisir des cours de L2 ou L3 dans l'université d'accueil. Certains cours sont affichés avec des « prérequis » en termes de cours préalables suivis dans l'université d'accueil, mais vous pouvez considérer que vous avez certains de ces prérequis puisque vous avez 2 ans d'études derrière vous.
- Si vous envisagez une mobilité sur l'année : vérifiez que vous avez deux semestres équilibrés en termes d'UE (nombre de cours identique au S5 et au S6 dans l'université d'accueil) et vérifiez bien les semestres auxquels ces cours sont proposés dans l'université d'accueil (il est peu probable que tous les cours du S5 chez nous soient proposés exactement le même semestre dans l'université d'accueil).
- Il est important de choisir une UE méthodologique, mais une seule (les UE « ateliers » de certaines universités entrent dans cette catégorie ; vous ne pouvez pas en choisir plus d'une sur l'année). Cette UE vous dispense d'une UE fondamentale, en fonction du contenu de l'UE méthodologique (mais au sein du même semestre pour ceux et celles qui partent uniquement au S5).
- Choix de l'option : c'est là que vous avez le plus de liberté. Il n'est pas nécessaire que l'option corresponde à une option proposée en psychologie à l'U Paris Cité. Vous pouvez envisager un enseignement que vous trouverez moins en France (e.g., psychologie communautaire, psychologie humaniste, psychologie de l'environnement, cyberpsychologie…).
- Vous ne pouvez pas choisir d'UE qui ressemblerait à TERL3.